

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte
BP 103 -15 rue Mariazé –97600 Mamoudzou
Service de l'Alimentation (SALIM)**

Site de Kawéni RN1

Agent d'appui aux inspecteurs santé et protection des végétaux (SPV)

Agent contractuel pour une durée de 4 mois

N° de publication :		Référence du poste : ODYSEE : A607600001	
Catégorie : B			
Corps : contractuel		Groupe RIFSEEP	
CDD : spécialité vétérinaire et alimentaire		Sans objet	
Poste V (vacant)			
Présentation de l'environnement professionnel	La DAAF de Mayotte assure des missions à la fois régionales (DRAAF) et départementales (DDT et DDPP). Elle est composée de 68 agents répartis en 6 services, dont le Service de l'Alimentation (Salim) regroupant les missions vétérinaires et phytosanitaires, composé d'une vingtaine d'agents et réparti en 4 unités, dont l'unité sécurité santé et protection des végétaux (SPV).		
Objectifs du poste	Au sein de l'unité SPV, l'agent devra apporter son appui aux inspecteur(trice), sous l'autorité du chef de l'unité		
Description des missions	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la réglementation phytosanitaire en santé et protection des végétaux - Accompagnement des inspections en santé du végétal selon la programmation annuelle, et la réalisation des prélèvements PSpC du domaine et végétal - Suivi des mesures administratives et pénales dans le cadre des suites post-inspections - Participation aux missions de surveillance biologique du territoire et des missions Ecophyto 		
Champ relationnel du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Relations hiérarchiques avec le chef de l'unité SPV, le chef du SALIM, son adjoint et la Direction - Relations fonctionnelles avec les agents des autres unités et services de la DAAF. - Relations externes : Professionnels, collectivité territoriale, chargés de missions Ecophyto, autres services de l'Etat (DEETS, ARS, Douanes). 		
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire et compétences	
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances techniques et réglementaires liées aux domaines d'activité SPV. - Connaissances informatiques des outils technologiques et applications de bureau 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des réglementations SPV Capacité de pédagogie en situation de contrôle Qualités relationnelles Adaptabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Permis B nécessaire Shimaoré (atout supplémentaire) Qualité rédactionnelles indispensables
Personnes à contacter	<p>Patrick GARCIA, Chef du Service de l'Alimentation Mail : patrick.garcia@agriculture.gouv.fr</p> <p>Pascale MERCIER, adjointe au chef de service pascale.mercier1@agriculture.gouv.fr</p> <p>Loïc LARROCHE, Chef de l'unité SPV : Tél : 02.69.64.50.42 loic.larroche@agriculture.gouv.fr</p>		